

Règlement du TAM

notre tournoi amical sur la saison

modifié le 15 décembre 2018

COMPTAGE DES POINTS

Systeme d'handicap négatif :

le plus « fort théorique » démarre
avec des points de retard (*)

*Exemple : Pierre (8) joue contre Paul (6) donc Paul
commence à zéro et Pierre à -4*

*maximum 10 points d'écart au départ de la manche
entre les joueurs.*

Match en 1 manche

Le premier à 21 points gagne

(pas 2 points d'écart, soit point décisif à 20-20)

2 services chacun

*Si handicap de départ impair, le premier serveur
déterminé par le tirage au sort, n'a qu'un service.*

1 temps mort par match

CLASSEMENT GENERAL

Le résultat de chaque TAM est pris en
compte pour le classement général.

Lors du dernier tour, les points comptent
double !

Ce classement est diffusé après chaque soirée
TAM sur le site internet

www.epev-tt.fr

ORGANISATION

Un tableau unique

Les jeunes et les adultes sont réunis
dans un seul et même tableau
« classement général ».

Un classement par catégorie est
également établi en fonction de l'ordre
d'arrivée dans le tableau général et de
la catégorie d'âge (*poussin, benjamin,
minime, cadet, junior, sénior, vétérans*)

(*) HANDICAP

Les handicaps initiaux sont calculés en
fonction des classements FFTT des joueurs.

2 points par niveau de classement

Exemple : un classé 12 = handicap 24

